



LA NATURE AU CŒUR DE LA VILLE

TOMBLAINE ENGAGÉE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sommaire

Introduction	3
L'aménagement du paysage et du fleurissement à Tomblaine	4
Le patrimoine paysager et végétal	7
Les actions environnementales	15
Animation et valorisation du territoire, sensibilisation de la population	17
Les autres actions de la Commune en matière de Développement Durable	22

Tomblaine en bref

Tomblaine est une commune de Meurthe-et-Moselle, située dans la banlieue de Nancy. La ville est bordée par la Meurthe qui représente la frontière naturelle avec Nancy et trois ponts nous relient à cette dernière.

La population légale lors du dernier recensement est de 9 154 habitants. Hervé Féron en est le Maire depuis 2001. La commune s'étend sur une surface de 5,6 km² et fait partie de la Métropole du Grand Nancy.

Tomblaine, c'est aussi :

- Trois groupes scolaires d'enseignement primaire ;
- Une cité scolaire comprenant un lycée d'enseignement général, un lycée d'enseignement professionnel et un collège ;
- Un centre de loisirs ;
- Un complexe sportif avec deux terrains de football et un terrain stabilisé ;
- Un centre socioculturel et sportif : l'Espace Jean Jaurès ;
- Une maison de santé pluriprofessionnelle avec deux murs végétalisés et une toiture végétalisée ;
- Quatre parcs publics, deux squares ;
- Un centre sportif de canoë-kayak ;
- Le stade de football Marcel Picot ;
- La Maison Régionale des Sports ;
- Deux gymnases près du collège et des deux lycées (COSEC) ;
- Deux gymnases scolaires (Badinter et Brossolette) ;
- Le stade d'athlétisme Raymond Petit ;
- Un Espace Naturel Sensible (ENS) avec les Îles du Foulon et de l'Encensoir ;
- Les mares protégées de Tomblaine.

Introduction

La Ville de Tomblaine a été dynamitée à la fin de la guerre en 1944. Par la suite, elle a été reconstruite de façon très minérale, en subissant la Meurthe qu'elle longe, en raison de ses crues et en lui tournant le dos. Après la dernière grande crue de 1983, des travaux importants ont permis de maîtriser les débordements de la rivière et depuis 2001, la Ville se retourne progressivement vers la Meurthe qu'elle considère désormais comme un atout. Plus encore, depuis une vingtaine d'années c'est la nature qui reprend ses droits et qui rentre dans la Ville.

Une véritable démarche stratégique a été mise en œuvre pour que les habitants de la ville puissent co-exister, co-habiter avec la faune et la flore en les respectant et en favorisant la diversité.

Aujourd'hui, les collectivités locales, à leur niveau doivent prendre conscience des enjeux environnementaux majeurs qui impactent notre planète.

Tous les actes de la vie courante doivent intégrer la dimension écologique, suppression des produits phytosanitaires, économie des ressources en eau, désherbage alternatif, préservation du patrimoine naturel par une urbanisation maîtrisée, cheminements doux...

La Commune de Tomblaine s'applique à penser la Ville sur le long terme, en multipliant les actions et les partenariats et en mobilisant les bonnes compétences. Constituer et préserver un environnement naturel requiert une volonté forte. La Ville a fait des trois piliers du Développement Durable (environnemental, économique et social), une priorité de son agenda.

Il s'agit de penser pour agir, sensibiliser et éduquer.

Voilà la belle ambition que nous devons porter collectivement pour notre territoire et pour les enfants d'aujourd'hui qui hériteront de notre planète. La planète, pour bien en hériter, il faut la mériter.

Hervé Féron
Maire de Tomblaine



L'aménagement du paysage et du fleurissement à Tomblaine

Dans un souci de gestion durable de son patrimoine paysager, la commune de Tomblaine travaille sur l'élaboration d'un plan de gestion différenciée, afin d'avoir une démarche cohérente dans sa stratégie d'aménagement et d'entretien de ces différents espaces.

La présence d'un Espace Naturel Sensible de 17 ha, la création d'un centre socioculturel, d'une Place des Arts, les divers parcs et squares ainsi que la création d'une nouvelle ZAC nous ont confortés dans cette démarche au vu des différentes spécificités et utilisations des sites.

Pour une bonne intégration paysagère, les espaces d'accompagnement de la ZAC Bois la Dame sont végétalisés.

Le fleurissement annuel et bisannuel se concentre essentiellement sur le centre-ville et ce sont les arbres, arbustes et vivaces qui prennent le relais vers les extérieurs.

Gestion de l'aménagement et du fleurissement

Le Service Environnement



Équipe du service environnement

Le Service Environnement de la commune se compose de six agents « Espaces Verts » et de quatre agents « Propreté » pour aménager et entretenir les divers parcs, squares, espaces verts de la ville et assurer les missions de nettoyage extérieur.

Les agents ont depuis quelques années adopté des gestes écoresponsables dans leurs façons de travailler afin de préserver les ressources et la biodiversité.

Leur savoir-faire est également mis à profit pour répondre aux demandes diverses des habitants sur les conseils de jardinage.

Deux fleurs et prix coup de cœur du jury Régional



Récemment, la Région Grand Est vient de reconnaître les progrès de la Ville de Tomblaine dans le domaine environnemental en lui attribuant son prix Régional avec deux fleurs, ainsi que le prix « spécial coup de cœur 2019 » de la région.



Avec l'ouverture du parc Georges Brassens en 2016, dans lequel se trouvent trois bassins alimentés par les eaux de pluie collectées au niveau de noues végétalisées de la ZAC Bois la Dame, nous avons pris conscience que ce grand espace vert et arboré devait faire l'objet d'un entretien différencié, pour des raisons évidentes de biodiversité.

Comme indiqué en amont, la commune travaille à l'élaboration de son plan de gestion différenciée.

La première étape consiste en l'état des lieux de la commune. Il s'agit d'un inventaire quantitatif et qualitatif des espaces. La seconde étape repose sur la classification de ces espaces par codes d'entretien. Il ne s'agit pas de donner une valeur aux espaces mais de définir précisément la prescription d'entretien en fonction de leur utilisation et de leur fréquentation.

Code 1 : espaces verts horticoles

Entretien soigné sur le site
Abords de bâtiments publics
Mairie, Espace Jean Jaurès,
centre-ville

Code 2 : espace jardinés

Entretien régulier, le végétal a un
port plus libre.
Possibilité de pratique extensive
Écoles, accompagnement de
voirie, parcs et squares

Code 3 : espaces verts rustiques

Gestion extensive, seuls les
abords sont entretenus plus
fréquemment
Parc Georges Brassens

Code 4 : espace naturel

Accompagnement de la nature, la
flore spontanée est privilégiée.
Entretien ayant pour but de
laisser le site propre
Espace Naturel Sensible

Code 5 : terrain de sport

Entretien inhérent à l'utilisation du
site pour leurs pratiques sportives

> Chaque site bénéficiera à terme
de sa propre cartographie.

L'exemple de cartographie du Parc Georges Brassens

Code de gestion : 3



Types de surface

 Prairie	 Massifs arbustifs / Vivaces
 Voirie	 Mares / Zones humides
 Gazon	 Zones refuge
 Aires de jeux	

Le patrimoine paysager et végétal

Les espaces d'accompagnement

Depuis plus de dix ans, la commune, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, mène une campagne importante de plantation dans un souci de revalorisation de ces espaces : Avenue d'Hasbergen, Boulevard du Millénaire, ZAC Bois la Dame, Rue Pablo Picasso.

Notre objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'éduquer à la nature et aussi de donner une image sereine et accueillante.

Chaque nouveau projet s'accompagne dès que possible par un enfouissement des réseaux.

Il s'agit avant tout d'aménager notre territoire communal au travers des entrées de ville, des abords de bâtiments publics et des espaces d'accompagnement de voirie.

C'est aujourd'hui près de 27 000m² de massif arbustifs répartis sur la ville pour former le tissu végétal.

Le patrimoine arboré

2 346 arbres implantés sur la commune

Chaque année la commune et le grand Nancy veillent à la préservation et l'entretien du patrimoine arboré. Pour la campagne 2018/2019, ce sont au total 264 arbres qui ont été élagués.

Ces entretiens visent à conserver la forme structurelle des arbres mais également à assurer un suivi sanitaire.

Chaque arbre abattu est systématiquement remplacé par des variétés adaptées à son environnement direct afin que le développement de sa partie aérienne ne pose aucune contrainte par rapport aux bâtiments ou réseaux divers.



Les parcs et squares

Parc Georges Brassens

Véritable poumon vert de 2,5 ha, ce parc a ouvert ses portes en 2016. Cet ensemble est composé de vastes zones enherbées, de trois petits étangs alimentés par les eaux de pluie collectées par des noues végétalisées, d'un parcours sportif et de multiples jeux dont une tyrolienne, ce qui en fait un vrai lieu de cohésion sociale.

Ce parc est aujourd'hui un exemple de préservation de la biodiversité. Plus de la moitié des zones enherbées sont traitées en fauches tardives et lui confère une ambiance naturelle. Des zones refuges sont présentes pour permettre à la faune de s'implanter durablement.

Les jeux installés sont en robinier pour une meilleure intégration paysagère.

La première fauche a lieu au plus tôt entre le 15 et 30 juillet afin d'assurer la période de reproduction pour un grand nombre d'espèces nichant au sol.

Ce procédé facilite la germination et l'implantation d'espèces indigènes qui participent fortement à la préservation de la biodiversité et au fleurissement champêtre de l'espace.

Parc des Robinsons



Lieu de lien social, ce parc de 8700 m² composé de 33 arbres, de mobilier urbain et d'une aire de jeux est entouré par les jardins familiaux « Verlaine » et le terrain de football stabilisé « Maurice Icard ».

Jardiniers, sportifs et familles se côtoient en un seul et même lieu.



Parc Juliette Drouet du Foyer Marcel Grandclerc

Situé rue Lamartine et jouxtant le bâtiment du Foyer de personnes âgées « Marcel Grandclerc », ce parc de 7400 m², composé de 30 arbres, est un espace de quiétude pour l'ensemble des résidents qui aiment s'y promener et s'y détendre.

Des carrés potagers surélevés entretenus par les personnes âgées y ont été installés en 2018 pour faire découvrir les joies du jardinage à chacun.

Square des Droits de l'Enfant



Au cœur du centre-ville, ce petit parc de 1 600 m² borde les rives de Meurthe, vingt-huit arbres y sont implantés.

Square Jules Guesde



Situé à l'angle de la rue Camélinat et de la rue Jules Guesde, ce square de 3 728 m² est composé par 51 arbres, 7 bosquets arbustifs. Il est également agrémenté par une aire de jeux et du mobilier urbain.



Les mares de Saulxures Tomblaine



Situé à l'est de la commune, réparti entre Tomblaine (3,5 ha) et Saulxures-lès-Nancy (1,9 ha), il existe un espace également remarquable en matière d'écologie appelé « Mares de Saulxures et Tomblaine ».

Une vingtaine de mares, plus ou moins profondes, sont présentes sur ce secteur. Certaines, les plus anciennes, sont issues des bombardements de la seconde guerre mondiale, les plus récentes sont liées au projet routier A330-RD2bis-RN74 et creusées en compensation de celles détruites par les travaux.

Leur intérêt réside dans la présence entre autres, d'espèces d'amphibiens remarquables toutes protégées en France :

- Tritons crêtés, tritons ponctués, tritons alpestres, tritons palmés,
- Grenouilles rousses et vertes,
- Crapaud commun,
- Lézard des souches.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, la reproduction et à la survie de ces espèces, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a décidé en octobre 2011, de prendre un arrêté de protection de biotope (APB) définissant toutes les mesures et interdictions propres à assurer la protection de cet environnement fragile (arrêté consultable en mairie).



Les pelouses et prairies urbaines



39.8 Ha de tonte et 23 Ha de fauche tardive

Une tonte différenciée est pratiquée sur la commune afin de varier les fréquences de passage sur un site, en fonction des usages pour offrir des ambiances différentes.

- Zones 1 et 5 tonte à 5 cm – 20 à 25 fois/an.
- Zones 2 et 3 tonte 7 cm - 12 à 15 fois/an.
- Les zones 3 et 4 se composent de prairies urbaines où l'on pratique une fauche tardive 1 à 2 fois/an.

80% des tontes réalisées par la commune sont effectuées en mulching pour diminuer les exportations de déchets verts.

Le fleurissement raisonné

Fleurissement zones 1 et 2

Ce fleurissement composé essentiellement d'annuelles et bisannuelles cible les lieux à fort passage comme les abords de bâtiments publics ou rond-points.

C'est ainsi que chaque année le service espaces verts met en place 5 000 plantes annuelles et 72 suspensions pour fleurir la cité durant l'été.

Les diverses scènes végétales se composent d'environ 35 espèces différentes avec les plantes de structure, de bordures et de remplissage. Afin d'offrir un décor original, nous intégrons des plantes à feuillage, des graminées, des potagères ainsi que des plantes molles.

À l'automne, nous mettons en place 4 500 bisannuelles et 3 000 bulbes.

Fleurissement zones 2 et 3

Le paysagement de notre commune cherche à créer des scènes végétales pérennes avec un échelonnement des floraisons grâce aux vivaces arbustes rosiers graminées et bulbes. Elles offrent un intérêt tout particulier pour l'embellissement durable.



L'Espace Naturel Sensible

Situées sur la rive droite de la Meurthe à deux pas du centre-ville de Tomblaine, les îles du Foulon et de l'Encensoir, font partie des 6 Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Métropole du Grand Nancy. Le Maire de Tomblaine a dû se battre pour que ce site soit reconnu et protégé.

En 2009, sur l'insistance de la Commune de Tomblaine, le Conseil Départemental 54 (à l'époque Conseil Général) dont c'est la compétence, a décidé de classer ces îles en Espace Naturel Sensible, les études menées ayant confirmé le grand intérêt écologique de ce site.

À la suite, une convention tripartite (CD54, Métropole, Commune) d'une durée de 12 ans a été signée en 2011 avec pour objectifs faire de cette zone un espace protégé mais non fermé, un lieu de promenade et de découverte pédagogique.

Définition d'un Espace Naturel Sensible

C'est un espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Objectifs d'un Espace Naturel Sensible

- Préserver et faire découvrir les milieux naturels
- Valoriser et faire découvrir l'histoire du site
- Préserver la qualité et la tranquillité du site
- Intégrer le projet dans son territoire (activités)
- Mettre en place des actions de découverte pédagogique

Diagnostic écologique de l'ENS

Les différentes études menées par des bureaux d'études et organismes spécialisés (LPO, Biodiversita, Atelier des territoires, TW Paysage ...) ont démontré l'intérêt écologique, faunistique et floristique des îles du Foulon et de l'Encensoir en mettant en valeur la présence de :

Plus de 200 espèces végétales dont le trèfle scrable protégé en Lorraine,

- Une variété riche de mammifères parmi lesquels, le castor d'Europe,
- 52 espèces d'oiseaux,
- 73 espèces de papillons,
- 19 espèces de libellule.

Ainsi, une mosaïque d'habitats s'est développée grâce à un environnement varié constitué de milieux aquatiques (rivières, canal d'amenée, noues...), de milieux prairiaux (prairies, roselières...) et de milieux pré-forestiers ou forestiers (ronciers, aulnais, saulaie...).



Quelques exemples de la faune présente sur site



Écureuil



Chevreuil



Lézard des murailles



Pic épeiche



Castor d'Europe



Grand mars changeant

Les aménagements réalisés à l'ENS



Tout en respectant au maximum la tranquillité des habitats présents sur ce site, quelques travaux ont été nécessaires afin d'assurer la sécurité des visiteurs, d'améliorer les conditions de vie d'espèces existantes et de favoriser l'accueil de nouvelles :

- Sécurisation des chemins (suppression des branches mortes),
- Régulation de plantes invasives (buddleja, robinier, renoué du Japon etc.)
- Taille des saules en têtard permettant l'accueil d'espèces telles les hérissons, les chauves-souris etc.),
- Plantation de haie à fleurs et à baies et refuge à la faune,
- Création d'un chemin et ouverture de clairières de façon à canaliser le public et à favoriser le maintien ou l'apparition de certaines espèces.

Les abris à reptiles

Les abris à reptiles appelés aussi pierriers, permettent à ces animaux à sang froid de se protéger du gel en hiver puis, les beaux jours revenus de se doroir au soleil sur les pierres posées sur le dessus.

Ils servent également à la ponte pour les espèces ovipares, comme la couleuvre.



Les mares temporaires



Entre 50 et 80% des mares ont disparu au cours du XX^{ème} siècle dans les pays industrialisés !

La création de ces mares temporaires, alimentées principalement par les eaux de pluies permet le développement d'un écosystème favorisant la présence d'amphibiens (grenouilles, tritons, salamandres) de libellules et autres insectes (dytiques, puces d'eau, gerris).

Les actions environnementales

Le désherbage alternatif

Depuis trois ans, la Commune n'utilise plus de produits herbicides.

Au cimetière, afin d'aller encore plus loin dans cette démarche, le service espaces verts procède à des tests d'enherbement des allées et des plantations de sedum inter tombes afin de tendre vers le zérophyto.

En liaison avec le document de gestion différenciée, nous projetons de mettre en place un plan de gestion de l'herbe, nous permettant d'inventorier les diverses pratiques de désherbage alternatif à appliquer en fonction des endroits, des revêtements et des fréquences de passage.

Ce plan sera évolutif. Il permettra à l'ensemble de l'équipe municipale de s'adapter en faisant évoluer nos pratiques, nos objectifs et nos mentalités.



L'acquisition de matériel de désherbage alternatif : une solution pour aller plus loin



Afin de lutter contre la pollution de l'eau par les pesticides sur la commune, la municipalité fait l'acquisition de matériel de désherbage.

La voirie est désherbée de manière mécanique (piochage, brossage, réciprocat) et au gaz (ripagreen).

Il en est de même avec les terrains et chemins stabilisés.

L'objectif d'acquisition de ce matériel est de poursuivre notre démarche vers le zérophyto, mais cela ne se fera pas sans une réelle prise de conscience collective.

En effet, les pratiques d'entretien traditionnelles chassent la nature de nos espaces publics. La notion du PROPRE envahit nos rues, ruelles, excluant toutes mauvaises herbes.

Même si les abords de bâtiments publics sont entretenus de façon plus attentive, certaines espèces spontanées qui poussent dans une fissure de voirie ou le long d'un mur peuvent être conservées.



Une meilleure gestion de l'eau

Les agents communaux mettent tout en œuvre pour économiser les ressources naturelles et notamment l'eau. Pour ce faire, différentes techniques culturales sont appliquées :

- Plantations d'arbustes et de vivaces ;
- Mise en place de paillage ;
- Utilisation d'engrais organique ;
- Installation de récupérateur d'eau de pluie sur chaque parcelle des jardins familiaux.

Le service technique est doté d'une réserve d'eau de 800 m³ alimentées par les différentes toitures du service. Cette réserve d'eau est équipée d'une station de pompage nous permettant d'arroser nos différents massifs et espaces verts et de laver les différents véhicules de service.

240 m³ d'eau sont nécessaires chaque année pour les massifs. Cette cuve nous permet donc d'être autonomes.

Les jardins familiaux

La commune abrite 26 parcelles dans le cadre des jardins familiaux qui sont répartis sur deux sites : les jardins rue Verlaine et les jardins rue Aristide Briand.

Il s'agit d'un véritable lieu de vie et d'échanges où poussent légumes, fruits et fleurs.

Chaque parcelle des jardins Verlaine est équipée d'un chalet individuel et d'un récupérateur d'eau de pluie qui ont été financés par la commune.

Le retour à des pratiques raisonnées pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité

Au-delà d'une gestion économe et responsable avec l'utilisation de paillages, de récupération d'eau, de fleurissement raisonné, la commune n'utilise ni insecticide ni fongicide. Préserver la biodiversité implique une intervention limitée sur la nature. C'est dans cette optique que Tomblaine pratique des fauches tardives sur les espaces rustiques et naturels.

On trouve désormais des variétés qui s'étaient naturellement éliminées, phénomène dû aux tontes rases.

Outre une flore intéressante, c'est également une faune que l'on souhaite préserver, c'est dans cette optique que plusieurs boîtes à mésanges et zones refuges (pierriers, tas de branches) ont été installées dans le parc Brassens, l'Espace Naturel Sensible et les écoles. Des hôtels à insectes ont aussi été installés. Il est également prévu la mise en place de ruches sur la Commune.

Valorisation des déchets

Les agents du service technique sont sensibilisés au recyclage des déchets qui sont triés et ramenés en déchetterie

La totalité des déchets verts (66,38 tonnes en 2018) sont ramenés vers une plate-forme de compostage. Le cimetière est doté de quatre bacs de déchets verts afin d'inciter la population au tri.

Des colonnes de tri sont à disposition de la population.

Animation et valorisation du territoire Sensibilisation de la population

Communication avec la population

La communication municipale

Le site Internet de la commune réserve une rubrique spécifique au cadre de vie et développement durable et met régulièrement en avant les actions menées sur le territoire communal. Le bulletin municipal propose systématiquement un article permettant de retrouver des informations variées sur le respect de l'environnement et sur les gestes écocitoyens du quotidien. Deux fascicules édités par la Commune sont par ailleurs à la disposition des usagers sur la thématique de l'Espace Naturel Sensible et de la Nature en Ville. La citerne permettant l'arrosage avec les eaux de pluie est habillée d'un sticker indiquant aux passants qu'il s'agit d'eaux de pluie.

La communication signalétique

Sur un parcours d'environ 2 km traversant l'Espace Naturel Sensible (présenté précédemment), huit étapes vous permettront, à partir de panneaux explicatifs et de supports ludiques et éducatifs, d'apprendre vos connaissances sur :

- La rivière Meurthe, l'origine des îles, leur industrialisation,
- La gestion de la Meurthe dans la Métropole du Grand Nancy,
- Les arbustes composant les haies,
- Les oiseaux d'eau,
- La composition d'une fruticée,
- Les mammifères présents sur le site,
- Les mares et les canaux,
- La prairie, son rôle, ses habitants.



Des panneaux in situ sont aussi installés au niveau du parc Georges Brassens.

Ils permettent de sensibiliser chaque promeneur sur les fauches tardives et l'intérêt écologique des mares. Ils apportent quelques éléments d'explication sur le fonctionnement des organismes auxiliaires, des habitants de la mare et les végétaux des prairies urbaines.

La présence d'un espace si intéressant en plein cœur de la Métropole implique le devoir de le faire connaître et découvrir au plus grand nombre. Ainsi, de multiples actions sont menées tout au long de l'année par la Commune et ses différents partenaires.

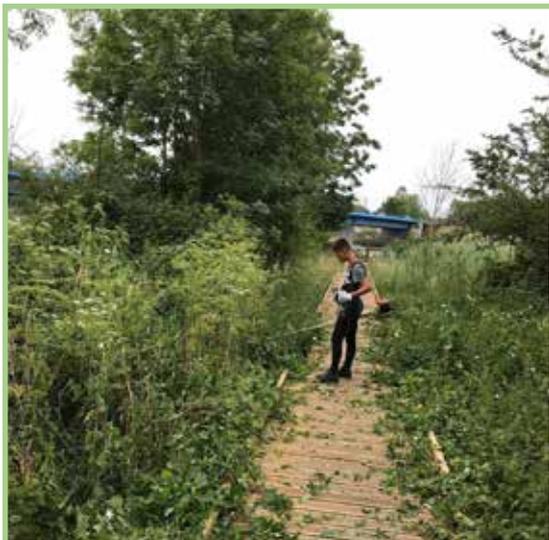
« Chantier jeunes »



Chaque année, un « Chantier jeunes », organisé par la Commune et subventionné par la CAF de Meurthe-et-Moselle, est mis en place sur l'Espace Naturel Sensible. Une vingtaine de jeunes participent, durant leurs vacances scolaires, à la valorisation de ce site naturel en plein centre urbain.

Les jeunes munis de pinces, de gants et de masques nettoient les Îles du Foulon et de l'Encensoir. Ce nettoyage manuel consiste, en particulier, au ramassage de débris, à l'élagage de branchages à hauteur d'homme, etc. Ils s'assurent du bon état de propreté du cheminement piétons le long des berges de la Meurthe.

Encadrés par des personnels des Services Techniques Municipaux et par le Service d'Animation Municipal, ils vérifient que les pierriers sont toujours en place et découvrent s'ils sont effectivement utilisés par les reptiles présents sur l'ENS, en particulier pour la reproduction.



Ils sont ainsi sensibilisés à la protection de l'environnement naturel du site avec, en particulier, l'intervention d'animateurs spécialisés du CPIE de Champenoux pour leur présenter les espèces emblématiques de ce poumon vert en plein centre urbain : le Martin-pêcheur d'Europe, le Castor d'Europe (constat de copeaux et branches rongées en forme de crayon à papier) ou encore le trèfle strié.

Ils confectionnent à l'aide de matériaux de récupération et/ou de matériaux naturels des nichoirs à oiseaux qu'ils installent ensuite dans divers endroits stratégiques des Îles du Foulon et de l'Encensoir. Cette expérience permet à une vingtaine de jeunes chaque année d'être sensibilisés à la protection de leur environnement proche et à « initier » leurs parents, familles et amis à en faire autant.

Visite pédagogique avec le CPIE Champenoux

Le CPIE Nancy Champenoux (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) propose des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation à l'environnement, pour favoriser des comportements respectueux de l'environnement.

Le CPIE Nancy Champenoux est conventionné Éducation Nationale, membre de l'UNCPIE, membre du réseau LOREEN et du réseau Union régionale des CPIE.

Ainsi, en 2019, 469 élèves du territoire, dont des élèves tomblainois, se sont rendus sur le site pour une animation pilotée par le CPIE.

Nettoyage de printemps

À plusieurs reprises, des nettoyages de printemps ont été aussi organisés par la Commune sur le site de l'Espace Naturel Sensible, invitant tous les Tomblainois à y participer. Ces initiatives ont toujours rencontré un grand succès.

Sensibilisation par la culture



Les projets ne manquent pas pour ce site exceptionnel tant son potentiel est grand.

L'initiative « Un soir, une commune » portée par l'Office de Tourisme de Nancy, a aussi permis à une centaine de personnes au cours des deux dernières années de découvrir l'Espace Naturel Sensible à travers une visite commentée par le Maire de la Ville.

Une collaboration avec une compagnie de théâtre tomblainoise, « Le Théâtre en Kit », est envisagée à l'horizon 2020 pour mêler culture et nature. Cela permettra d'entrevoir, à travers une déambulation théâtralisée, l'Espace Naturel Sensible sous un autre angle et de faire découvrir l'intérêt écologique d'un tel site par le biais de la culture à de nouveaux publics. Un groupe de travail se réunira prochainement à ce sujet.

Une appropriation du territoire par les partenaires de la Commune

Les partenaires de la Commune s'emparent aussi de cet espace et y organisent des animations.

Ainsi, le 7 juin dernier, une animation sur site, couplée à un nettoyage, a été programmée par les Voies Navigables de France. Le CPIE et la Métropole avaient aussi confirmé leur intérêt pour cette manifestation.

L'équipe du Jardin Botanique y a également programmé deux sorties au cours de l'année 2019.

Installation de nichoirs à oiseaux et de mangeoires



Le but de cette démarche est de sensibiliser les enfants à la biodiversité locale, au rôle de l'oiseau dans les cultures, à la construction et à la pose de nichoirs.

Certaines espèces comme les mésanges, les moineaux et les « rouges-queue » sont des espèces dites cavernicoles qui édifient leur nid dans une cavité naturelle (arbres creux ou cavités murales).

Aujourd'hui, en ville, ces cavités sont de plus en plus rares dues aux granges rénovées et aux arbres abattus, ce qui justifie l'installation de nichoirs artificiels.

Des nichoirs sont ainsi présents dans les écoles de la ville. Des mangeoires ont aussi été récemment installées.

Composteur et cuve de récupération d'eau

Deux écoles de la Ville se sont vues doter de composteurs. L'une d'entre elles possède également une cuve de récupération d'eau. Cela permet de sensibiliser les élèves à une démarche éco-responsable.

Potagers

Enfin, deux des trois groupes scolaires possèdent des carrés potagers.

Élaboration d'un kit pédagogique et intervention dans les écoles

Un programme pédagogique de sensibilisation des élèves est actuellement proposé aux écoles. Il s'agira d'organiser une animation sur les insectes auxiliaires, de fournir un hôtel à insectes et un kit pédagogique pour chaque classe élémentaire. Ce kit sera constitué d'un poster, d'une boîte de pétri contenant les insectes et d'une loupe pour observer leur acclimatation dans l'hôtel. Une majorité des enseignants des classes élémentaires de Tomblaine ont sollicité cette intervention.

Plantation dans les écoles



Lorsque des plantations par les agents des Espaces Verts sont prévues dans les écoles, les enfants y sont toujours associés. C'est ce qu'il s'est passé par exemple il y a quelques temps pour les élèves de l'école maternelle Pierre Brossolette.

En effet, les agents du service espaces verts avaient constaté dans la cour de récréation de l'école que deux cerisiers à fleurs (*Prunus serrulata* du Kanzan) étaient en très mauvais état sanitaire et devaient être supprimés. Ces arbres ont alors été abattus.

La municipalité ayant décidé depuis plusieurs années que « pour chaque arbre abattu, au minimum un autre serait replanté », deux nouveaux sujets avaient alors été replantés.

Les enfants de la maternelle, s'étaient donc retrouvés dans la cour de l'école en présence des agents municipaux du service environnement et du Maire pour participer à la plantation de ces arbres avec explications pédagogiques sur les origines de chaque plan, sa taille adulte et bien sûr sur les techniques de plantation (profondeur du trou, enrichissement naturel de la terre, tuteurage etc.).

Plantation intergénérationnelle



Tous les mois, une rencontre intergénérationnelle a lieu entre les enfants de la halte-garderie et les résidents du Foyer pour personnes âgées. Une fois par an, cette rencontre se fait autour d'un atelier de plantation de fleurs. Il s'agit d'élaborer des jardinières avec des fleurs de printemps telles qu'oeillets d'Inde, trèfles, pétunias... fournies par les services techniques de la commune de Tomblaine. Une dizaine d'enfants en bas âge et quelques résidents prennent ainsi grand plaisir à manipuler la terre, remplir et garnir les pots.

Cette initiative permet une transmission des savoirs entre les générations et sensibilise les plus jeunes au contact avec la nature.

Des coccinelles comme récompense

Les habitants aussi contribuent à amener la nature au coeur de la Ville grâce au fleurissement. Ces derniers sont chaque année récompensés pour leur implication lors de la Remise des Prix du Concours des Maisons Fleuries.

Cette année, chaque lauréat a reçu une carte prépayée pour une boîte de larves de coccinelles qu'il pourra faire éclore dès le printemps prochain, la coccinelle étant l'auxiliaire le plus connu des jardiniers pour préserver les plantes des pucerons.

Distribution de larves de coccinelles à la population

En avril 2020, il sera également proposé de distribuer aux habitants qui le souhaitent des larves de coccinelles.

La Métropole, partenaire de la Commune dans le Développement Durable



La Commune de Tomblaine fait partie de la Métropole du Grand Nancy. Cette dernière met en œuvre des aides afin d'encourager le développement des énergies renouvelables.

C'est dans ce cadre que la Commune de Tomblaine met en avant, auprès des administrés, la possibilité de subventions pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels, pour la production de l'eau chaude sanitaire seule (ECS) ou la production mixte (ECS + chauffage).

Afin d'encourager la préservation des ressources naturelles, la Commune informe également la population au sujet de la subvention mise en œuvre par la Métropole pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Les autres actions de la Commune en matière de Développement Durable

Un service de restauration scolaire écoresponsable

La Ville de Tomblaine est l'une des dernières Communes de Meurthe-et-Moselle qui propose une restauration scolaire en gestion municipale. Ce sont donc les employés municipaux qui confectionnent chaque jour les repas.

Le respect des enfants, la qualité de l'encadrement et le choix des aliments proposés sont nos priorités.

Nos choix vont vers des produits frais, de saison et achetés en circuit court. De plus, chaque semaine, nous proposons un repas complet bio.

Dans le même souci d'éducation, nous avons mis en place au mois de novembre 2018, un outil « anti-gaspi », responsabilisant chaque enfant et chaque adulte. Tous les restes sont pesés pour visualiser l'excédent des portions, anticiper les commandes à venir et amener chacun à réfléchir pour ne pas gaspiller.

Les cheminements doux

Les cheminements doux participent aussi à la qualité de vie. Ce sont 10,7 km de pistes cyclables qui sillonnent Tomblaine.

Développement durable et culture

Des boîtes à livres dans la Ville

La lecture est une politique publique prioritaire à Tomblaine et le dynamisme de l'équipe de la Bibliothèque Municipale porte ses fruits puisque plus d'une famille sur deux a une carte d'adhérent à la Bibliothèque. De nombreuses initiatives sont prises par ce service municipal, dont Edmonde Charles-Roux était l'amie et la marraine : animations intergénérationnelles, lien avec les écoles, avec le festival théâtre « Aux Actes Citoyens »,... Et puis chaque année en décembre tous les enfants de toutes les classes de maternelles ou d'écoles élémentaires reçoivent un cadeau : un livre de qualité adapté à l'âge des enfants. Tous les CM1 reçoivent, eux, un dictionnaire.



En complémentarité des services proposés par la Bibliothèque municipale, la Ville de Tomblaine a installé trois « boîtes à livres » dans les espaces publics, une au Centre de Loisirs : une sur la Place des Arts et une dans le Parc Georges Brassens, chaque fois à proximité de bancs pour lire sur place, ou emmener le livre chez soi. Les habitants apportent de nouveaux livres et les échangent régulièrement avec ceux qui se trouvent dans la boîte à livre.

Entièrement réalisées par les services municipaux et les enfants du centre de loisirs, ces boîtes à livres sont originales, attirent l'attention des passants et permettent surtout l'échange gratuit de livres.



Développement durable et habitat

La Ville de Tomblaine et ses partenaires (Métropole du Grand Nancy, Meurthe-et-Moselle Habitat, l'Etat) se sont engagés dans un vaste Projet de Rénovation Urbaine (PRU) pour donner un nouveau visage à l'ancien quartier JARTOM.

Le choix a été d'investir massivement pour donner un nouvel avenir à ce quartier. Ainsi, un budget de plus de 50 millions d'euros a été mobilisé dans le cadre de ce Projet de Rénovation Urbaine (PRU) afin de restructurer et de dédensifier ce quartier.

D'importants travaux ont été engagés : réhabilitations intérieures et extérieures des logements, résidentialisations d'immeubles, réaménagement des espaces publics (voirie, espaces verts etc.), démolitions et constructions de logements neufs, restructuration du groupe Scolaire Langevin-Paix-Croizat et de l'Espace Jean Jaurès. Dans ce quartier, la Maison de Santé récemment construite a des façades végétalisées et possède un puits canadien et une pompe à chaleur, dans un but de réduction des dépenses énergétiques. Les résultats sont au rendez-vous.

D'autres bailleurs sociaux se sont engagés pour le développement durable à Tomblaine

Le bâtiment « Chardon Rouge », rénové par SLH (Société Lorraine d'Habitat) est labellisé BBC (bâtiment basse consommation). La résidence propose des performances thermiques équivalentes à des logements neufs, dans un bâtiment construit dans les années 1970, puis rénové grâce à une technologie novatrice : des isolations thermiques extérieures de qualité, l'installation d'une pompe à chaleur géothermique et de puits canadiens.

C'est ainsi qu'une chaudière à condensation fonctionnera en complément de la géothermie, rendue possible grâce à 14 forages à 100 mètres de profondeur. Les dépenses d'énergies seront divisées par quatre.

La « Résidence du Grand Jardins » construite par Batigère : un bâtiment qui donne sur le boulevard Barbusse d'un côté, et de l'autre sur l'avenue de la Paix. Avec une traversée piétonne privatisée, les deux bâtiments sont séparés par une petite cour engazonnée et fleurie. Il s'agit de deux immeubles d'habitation de Haute Qualité Environnementale et Hautes Performances Énergétiques.

Soutien aux associations pour favoriser une consommation plus locale

Lorsque nous traversons les rayons des grandes surfaces d'alimentation et notamment les rayons fruits et légumes, nous pouvons trouver de tout et en toute saison.

En effet, les distributeurs vont parfois chercher très loin leurs produits pour « satisfaire » leurs clients, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur l'atmosphère terrestre et le réchauffement climatique (gaz à effet de serre).

De plus, pour supporter parfois de très longs voyages, il est nécessaire d'ajouter à ces produits des additifs alimentaires (conservateurs, antioxydants, colorants, édulcorants...) et d'autres produits tels huile de palme, sulfites...

En privilégiant l'alimentation locale (circuits courts), nous agissons donc à notre échelle pour l'environnement tout en se faisant plaisir en dégustant des produits naturels et de saison avec une qualité et une fraîcheur bien supérieures aux produits cultivés de manière non naturelle hors saison.

À Tomblaine, nous avons la chance de disposer de trois associations privilégiant les circuits courts et le bio : Les Emplettes Paysannes (Drive fermier), Les Jardins de Gaston (AMAP) et la Ruche qui dit oui.

La Ville est fière de soutenir ces associations (communication, mise à disposition d'espace etc.), de montrer qu'il existe des alternatives et de permettre ainsi aux Tomblainois de manger mieux, tout en mangeant local.

Communication

La Ville de Tomblaine travaille avec des imprimeurs locaux. Nos prestataires sont labélisés « Imprim'vert », « Print environnement », « PEFC » et « FSC ».



Réduction de déchets : Opération Stop Pub



En partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, la Ville de Tomblaine a mis en place un programme d'incitation à réduction des déchets. L'opération Stop Pub symbolisera l'engagement de la ville et des habitants dans cette démarche.

La publicité, c'est chaque année, 40kg de prospectus jeté par foyer sur le territoire du Grand Nancy. Ces prospectus, une fois lus, viennent augmenter le volume des déchets.

Les autocollants « Stop-pub », sont agréés par le Ministère en charge de la transition écologique et solidaire et sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

La Ville de Tomblaine s'engage pour la suppression des gobelets plastiques

La loi EGalim, adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, reconnaît que la crise de la pollution plastique nécessite de fortes mesures pour réduire à la source notre consommation de plastique. Elle prévoit notamment, à l'horizon 2021, l'interdiction de huit produits plastiques à usage unique.

Un premier pas : la Ville de Tomblaine a investi dans des gobelets réutilisables « Eco Cup » qu'elle a distribué aux agents municipaux ainsi qu'aux résidents du Foyer des personnes âgées.

Une façade de la maison de la
santé pluriprofessionnelle



Commune de
TOMBLAINE

Hôtel de Ville
Place Goethe
BP 90039
54510 TOMBLAINE
03 83 29 44 70